



## TOURNOI PROVINCIAL SOULANGES 2019-2020

---

### RÈGLEMENTS

#### 1. ORGANISATEUR

Association du Hockey Mineur Soulanges

#### 2. SANCTION

Le tournoi est sanctionné par la Fédération québécoise de hockey sur glace et les règlements du jeu seront ceux de Hockey Québec.

Les profits du tournoi seront versés à l'Association du Hockey Mineur de Soulanges.

Si une équipe annule après avoir été acceptée au Tournoi, elle perdra le montant de son inscription et sera soumise au Comité de discipline de sa région. Un avis de sanction lui sera émis par le Tournoi. Le règlement stipulé à l'article 10.9.7 de HOCKEY QUÉBEC s'appliquera.

Une équipe qui pose des gestes de vandalisme envers l'équipement ou les lieux du tournoi se verra expulser du tournoi immédiatement.

#### 3. CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Il y aura quatre classes dans les catégories Pee wee (BB-A-B-C) et cinq classes pour Atome (AA-BB-A-B-C) suivant la feuille d'adhésion de Hockey Québec.

Toutes les équipes inscrites au Tournoi doivent être affiliées à Hockey Québec ou à toute autre section de Hockey Canada.

#### 4. ENDROIT DU TOURNOI

Les parties seront disputées à l'aréna du :

**Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à St- Polycarpe, Qc, J0P 1X0**

**Tel : 450-265-3731.**

## 5. CARTABLE

Toutes les équipes devront fournir leur cartable d'équipe avec tous les documents nécessaires, si dans le cas où celui-ci n'est pas complet ou tout simplement absent l'équipe pourrait se voir disqualifiée.

Si une équipe aligne un ou des joueur(s) inéligible(s) durant le tournoi, elle sera disqualifiée.

Le responsable de l'équipe devra s'assurer que la feuille des signatures reflète son alignement, le parrain, ou un responsable du Tournoi, ***s'assurera de la remettre au registraire trente (30) minutes avant le début de la partie.*** **CHAQUE ÉQUIPE EST RESPONSABLE DE RÉCUPÉRER SON CARTABLE APRÈS SON DERNIER MATCH.**

1. La formule d'enregistrement des membres d'une équipe approuvée par un registraire de sa région (originale seulement) ;
2. Le calendrier des joutes de la ligue ;
3. Permis de tournoi ;
4. Les feuilles de pointages (5 dernières parties).

Si un document est manquant avant le début de la première partie, les responsables de tournoi peuvent annuler le match pour non-conformité.

Tous les joueurs et tous les officiels d'équipe devront signer un registre avant chaque partie. Leur signature sera comparée à celle apparaissant sur le formulaire d'enregistrement d'équipe. En cas de non-conformité, la signature sera reprise en présence du registraire et d'un responsable de l'équipe.

À la fin de la partie, lorsque tous les joueurs seront sortis, un bénévole du tournoi inspectera la chambre accompagné par un responsable de l'équipe qui quitte.

## 6. DURÉE DES PARTIES

- a) Les parties seront d'une durée de trois périodes (2 «dix minutes » et 1 «douze minutes » , tous chronométrées). Un repos sera accordé aux équipes entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> période pour le temps de réfection de la glace.
- b) Au début de chaque partie, il y aura une période d'échauffement de 2 minutes.
- c) Après la 2<sup>ième</sup> période, il y aura réfection de la glace. ***Au début de la troisième période, seuls les joueurs devant effectivement prendre part au jeu pourront se rendre sur la glace avant la mise au jeu.*** Tous les autres joueurs devront se rendre directement à leur banc. Lorsqu'il y a infraction à cet article, une punition mineure sera accordée au banc de l'équipe fautive pour avoir retardé la partie.

## 7. TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Aucun temps supplémentaire lors des qualifications dans les pool du tournoi formule round robin.

Lors de demi-finales ou finales, si une rencontre devait se terminer avec un pointage identique, le règlement de surtemps de Hockey Québec s'appliquera (voir articles 10.8). Pour toutes les classes, toutes les parties sont sujettes à la prolongation, puis si nécessaire aux tirs de barrages conformément aux règlements d'hockey Québec.

## 8. QUALIFICATIONS:

Division	Classe	Victoire	Nulle	Défaite	Minutes de punition	Points Franc Jeu
Atome	Simple et double lettre	2	1	0	10 minutes et –	1
					11 minutes Et +	0
Peewee	Simple et double lettre	2	1	0	12 minutes et –	1
					13 minutes et +	0

- Premier du pool A affronte le deuxième du pool B
- Premier du pool B affronte le deuxième du pool A

En cas d'égalité au classement, l'équipe qui se qualifiera sera déterminé selon l'article 9.8 des règlements Hockey Québec.

## 9. DEMI-FINALES ET FINALES

- Lors d'un affrontement entre deux gagnants, un tirage au sort sera effectué **45 minutes avant la partie afin de déterminer l'équipe qui sera receveur**. Advenant qu'une des deux équipes ne se présente pas pour le tirage, l'équipe présente aura le choix.
- Les parties de demi-finales et finales seront de même durée que les parties régulières. S'il y a prolongation, la durée de la période sera de 10 minutes.

## 10. FORMULE DU TOURNOI

- Le tournoi est du genre formule round robin.
- Pour toutes les catégories, il y aura un tournoi à deux parties assurées.

## **11. RÈGLEMENTS PARTICULIERS**

L'organisation du tournoi ne pourra être tenue responsable des vols et des accidents qui pourraient survenir à quiconque se trouvant dans le lieu où se déroule le tournoi. -

- a) Lorsque la couleur des chandails des concurrents ne fait pas contraste, l'équipe visiteuse devra changer de chandail.
- b) Chaque équipe **devra** se présenter à l'aréna **au moins 60 minutes avant le début de sa partie**. Une exception est faite aux deux équipes devant s'affronter dans la première rencontre d'une journée. Ces équipes devront cependant se présenter 40 minutes avant l'heure inscrite à l'horaire.
- c) **Le tournoi se réserve le droit de commencer une partie 15 minutes avant le temps prévu sur l'horaire.**
- d) Une grande banderole ainsi que des mini banderoles pour les joueurs seront remis aux équipes gagnantes et finalistes.
- e) Protêt : ***Toute décision par le comité du Tournoi sera finale et sans appel.***
- f) Chacun des membres d'équipes devra signer à l'entrée des joueurs. Seul le personnel inscrit sur le T112 sera admis dans les chambres d'hockey, un maximum de 4 est accepté derrière le banc.
- g) En conformité avec l'article 10.17.f de hockey Canada, il sera permis de prendre un temps d'arrêt de trente (30) secondes par équipe pendant le temps réglementaire ou la prolongation d'une joute. Ce temps d'arrêt doit être pris lors d'un arrêt de jeu normal.
- h) Chaque équipe a droit et peut compter jusqu'à dix-neuf (19) joueurs au maximum en uniforme soit : dix-sept (17) joueurs et un (1) ou deux (2) gardien. Une équipe pourra se présenter sur la patinoire avec un seul gardien en uniforme. Si le gardien se blesse, il devra être remplacé par un joueur déjà en uniforme qui aura quinze (15) minutes pour revêtir l'équipement de gardien de but. Les pièces d'équipements obligatoires sont le masque/bavette, gants, bloqueur, bâton pour les catégories pré-novice, novice et atome. Vous devez obligatoirement ajouter jambière de gardien pour les catégories supérieures.
- i) Une équipe doit se présenter au début d'un match avec un minimum de huit (8) joueurs en uniforme, plus un gardien de but. Après le début d'un match, si une équipe n'est pas en mesure de placer sur la glace le nombre de joueurs requis par le jeu (un gardien de but et 5, 4 ou 3 autres joueurs selon les punitions), l'officiel met fin au match, fait rapport sur la feuille de match et l'équipe en cause perd le match (8.2.1).
- j) Les chambres devront être libérées et approuvées, 30 minutes après la partie.

- k) En tout temps, le président du Tournoi, son remplaçant, l'arbitre du match ou l'arbitre en chef du tournoi pourra faire arrêter un match s'il juge que la sécurité des participants est en jeu.

Les bénévoles du Tournoi Provincial de Soulanges souhaitent la meilleure des chances à chaque équipe et espèrent que chacun y participera dans un esprit sportif marqué, pour le bénéfice de chaque participant.

N.B. : Considérant la provenance éloignée de plusieurs équipes et la non-disponibilité de certaines, votre équipe peut ne pas être cédulée à des heures idéales. Toutefois, soyez assurés que la cédule a été confectionnée pour donner à chaque équipe la meilleure compétition. Ayant été approuvée par Hockey Québec, nous ne pouvons y apporter de modifications.